B11 - le Microcrédit : un nouveau moyen financier pour les pauvres

9 février 2012

Sommaire

- 1) De quoi s’agit-il ?
- 2) Qui utilise surtout ce moyen et depuis quand ?
- 3) Pourquoi ?
- 4) Qui est surtout concerné ? Contextes dans lesquels ce moyen parait le mieux adapté
- 5) En quoi consiste ce procédé ? Comment est-il mis en oeuvre ?
  - a) L’approche bancaire
  - b) L’approche associative
    - Banque d’épargne communautaire au Cambodge
    - Lancement d’une petite activité de pêche
  - c) L’approche individuelle
- 6) Difficultés particulières et remèdes et/ou précautions éventuelles à prendre
- 7) Principaux avantages et inconvénients
    - Ouverture d’un magasin de fruits en Inde
  - a) L’approche bancaire
  - b) L’approche associative
  - c) L’approche individuelle
- 8) Observations, recommandations
    - © Benetton Group, Ph : James Mollison
      Art direction : Patrick Waterhouse
- 9) Exemples de réalisation
- 10) Où s’adresser pour trouver davantage d’informations ?
    - Création de cultures maraîchères au Mali .Photo Enda
  - a) Sites Internet
  - b) Vidéos

1) De quoi s’agit-il ?

L’activité de **microcrédit** consiste généralement en **l’attribution de prêts de faibles montants** à des familles démunies, à de petits entrepreneurs ou artisans qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques.

2) Qui utilise surtout ce moyen et depuis quand ?

Ce moyen est utilisé par tous ceux qui n’ont pas accès aux formes de crédit classiques ou qui veulent simplement emprunter des sommes d’un faible montant, principalement dans les pays en développement, mais aussi depuis peu dans les autres. **Il est apparu en 1976, à l’initiative de Muhammad Yunus**, prix Nobel de la paix, fondateur de la Grameen Bank, la « banque des pauvres », au Bangladesh (photo ci-contre) qui a accordé depuis 7 milliards € à 8,3 millions d’emprunteurs, dont 97% de femmes.

Ce système s’est ensuite déployé très, et surtout trop, rapidement puisqu’**il existait déjà probablement en 2010, selon la Banque mondiale, plus de 10 000 organismes de microfinance** dans le monde, lesquels auraient prêté environ 30 milliards € à 130 millions de personnes… Certains n’ont hélas eu finalement comme but que de s’enrichir aux dépens des pauvres, entraînant même parfois des centaines de suicides de personnes devenues incapables de rembourser comme en Inde en 2010 .

Muhamad Yunus a été contraint en mai 2011, après avoir déclaré qu’il devenait essentiel que les

institutions de microfinance prennent leurs distances avec la recherche du profit maximum et se tournent résolument vers les pauvres, de démissionner de la Grameen Bank pour des raisons obscures mais essentiellement politiques.
La majorité des organismes rendent cependant d'importants services. Lorsqu'elle est correctement utilisée, la microfinance est le meilleur moyen de donner aux pauvres le petit coup de pouce qui leur permettra d'améliorer leur sort.

3) Pourquoi ?

Après une terrible famine en 1974 au Bangladesh, Muhammad Yunus s'est aperçu que les femmes artisanes des villages les plus proches avaient besoin de 27 Dollars seulement pour pouvoir acheter leur stock à l'avance afin de redémarrer leur activité et de ne plus subir les variations des prix. Mais les banques ne proposaient pas de prêts de si faibles montants et elles refusaient de toute façon de prêter à des personnes considérées insolvables. Muhammad Yunus a alors décidé de prêter lui-même l'argent et ces femmes artisanes ont pu ainsi développer leur activité et rembourser leur emprunt.
Le microcrédit permet donc de financer des activités qui ne pourraient l'être autrement. Il repose sur des **systèmes simples et adaptés aux situations locales**. C'est un moteur du développement tant au niveau économique que sur le plan social ou du bien-être, notamment dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, même s'il sert encore très souvent à dépanner des personnes en situation difficile.
Kofi Annan (ancien secrétaire général de l'ONU) avait lui-même reconnu que **le microcrédit s'était révélé être « une arme efficace contre la misère et la faim »** et lancé en 2005 une année internationale du microcrédit, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développem ent.

4) Qui est surtout concerné ? Contextes dans lesquels ce moyen parait le mieux adapté

Le microcrédit se développe surtout dans les pays en développement, où il permet de concrétiser des microprojets favorisant ainsi l'activité et la création de richesse mais se pratique aussi bien dans les pays développés ou en transition.
Il existe de tels organismes dans **85 pays** (par exemple en France : l'ADIE, Planet Finance et le Centre international du crédit mutuel). La Banque mondiale en recense actuellement plus de 10 000, lesquells auraient prêté environ 30 milliards € à 130 millions de personnes. !
Selon l'organisation *Microcrédit Summit Campaign* il y a eu en 2009 **128 millions de familles parmi les plus pauvres qui ont eu recours au microcrédit** (7,6 millions seulement en 1977).
Selon les statistiques partielles tirées par la Grameeen bank et l'Adie des 1700 organismes qui avaient accepté de produire leur bilan :
- le **montant moyen** mondial **des prêts** était de **410 €** (12 000 € en Europe de l'ouest),
NB le montant moyen de tous les microcrédits accordés dans le monde serait plutôt proche, selon la Banque mondiale , de 230 € .
- 82% des bénéficiaires étaient des femmes.
- le **taux de remboursement** était au Nord de **90 %** et de **98 %** dans les pays en développement.
- le **taux d'intérêt** moyen était de **8% au Nord mais de 25 % au Sud**…
- le nombre de crédits accordés en France par l'ADIE était de 97 000 (ayant servi à créer 74 000 entreprises)
. L'Asie et le Pacifique totalisent 83% des comptes ouverts dans les pays en développement, ce qui représente 17 comptes pour 100 habitants. Au Cambodge, 400 000 personnes sont concernées. Au Kenya 18 000 nouveaux comptes sont ouverts chaque année.
C'est toutefois en Amérique latine que le système connaît son plus grand essor.
La Bolivie est généralement considérée comme l'un des pays les plus avancés et les plus compétitifs de la microfinance

Au Venezuela, un grand entrepreneur social, **Salomon Raydan**, a créé en 1997,avec son **association Fundefir** dans 7 pays et sur 3 continents, un vaste réseau de groupes de crédit et d'épargne capables de s'autofinancer : groupes autonomes de personnes alimentant, sans recourir à des banques, une caisse de crédits dont ils fixent eux-mêmes les taux, généralement faibles, et les conditions de remboursement (98% de crédits remboursés).
Mais **certains organismes** de microcrédit qui étaient à l'origine des établissements à but non lucratif se sont ensuite **transformés en institutions lucratives** et ont même été parfois introduites en bourse. Cela a été par exemple le cas en 2007 au **Mexique de « Banco Compartamos S.A »** et en 2009 en **Inde de « SKS Microfinance »** dont le capital est principalement détenu par Georges Soros, financier américain et dont **17 clients se seraient suicidés**. Celle-ci acquiert des fonds à environ **12%** et les prête à 24,5%. Certains autres organismes indiens prêteraient leurs fonds à des taux pouvant aller jusqu'à 36% selon « Microfinance Institutions Network ». Certains usuriers isolés prêteraient même à des taux bien supérieurs dans les villages aux personnes qui ne peuvent plus rembourser…
Ainsi, **victime de son succès, la prolifération des organismes de microcrédit a hélas donné lieu ces dernières années à des dérives dangereuses risquant de compromettre la réputation et le développement du dispositif**.
Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, un système de microcrédit peut aider à satisfaire divers types de besoins comme dans les exemples ci-dessous :
Mise en place et maintenance d'équipements communautaires
- contribution initiale des communautés à un investissement hydraulique.
- achat de matériel pour le remplacement, l'extension et la réhabilitation d'un ouvrage.
- financement de grosses réparations imprévues.
- avances de trésorerie lorsque se pose un problème de liquidité.
- constitution d'un stock de pièces de rechange ou d'outils
Mise en place d'équipements individuels
- financement d'un branchement (formule souvent utilisée dans le cas de réalisation de branchements sociaux)
- construction d'une citerne ou d'un réservoir
- achat de filtres pour l'épuration de l'eau à domicile.
- construction de latrines

5) En quoi consiste ce procédé ? Comment est-il mis en oeuvre ?

Il existe plusieurs types d'instituts de microfinance (IMF) qui utilisent chacun divers modes de prêts. On peut néanmoins distinguer **trois approches : bancaires, associative et individuelle**.

a) L'approche bancaire

Principe :
Dans cette approche **les microcrédits proviennent des banques ou d'autres institutions de même nature**.
Il s'agit notamment :
- de crédit de **trésorerie** destinés en principe à financer les besoins des populations rurales, dont les rentrées d'argent obéissent à un rythme saisonnier
- de crédit à l'**investissement**, pour financement des équipements d'exploitation, des aménagements fonciers, de la construction et de l'extension des programmes de micro-hydraulique villageoise ou d'énergie domestique
- de crédit **personnel** accordé dans un désir visant à améliorer les capacités et les conditions d'existence

des populations.

Mise en œuvre

Origine des fonds accordés :

- dépôts (40% à 90% des prêts proviennent de l'épargne des populations)
- fonds propres de la banque (apport des actionnaires)
- subventions et prêts gouvernementaux ou d'agences institutionnelles
- opérations de réescompte (transactions interbancaires à des taux faibles permettant aux banques de se refinancer et d'accroitre leur capacité de prêt)
- revenus tirés des participations de la banque dans d'autres sociétés.
- Intérêts perçus et marge bénéficiaire. .

Opérations de prêts

Les emprunteurs doivent souscrire à certains principes selon l'organisme auquel ils s'adressent. On rencontre ainsi fréquemment une **obligation d'épargne préalable** (nécessité de disposer d'au moins quelques pourcents de la valeur mensuelle des prêts sollicités), la nécessité aussi pour les emprunteurs de **ne pas dépasser un seuil de richesse** pour être éligible aux offres de microcrédits (la Grameen Bank propose des prêts réservés aux agriculteurs exploitant des terres de moins de 0.2 ha par exemple) et enfin le **principe de responsabilité collective** : les demandeurs forment des groupes et ils sont solidaires dans le remboursement du prêt, ils s'assurent donc que les autres membres sont fiables ; en échange le taux d'intérêt du prêt est plus faible. Par ailleurs les candidats peuvent recevoir des séances de formation et expliquer comment ils comptent s'y prendre pour rembourser leur prêt.

Système de recouvrement des coûts liés aux opérations

Pour rembourser les différents coûts (coûts administratifs, de gestion, mais aussi dus à l'inflation ou aux éventuelles dépréciations et dévaluations et enfin coûts provenant de défauts de payements et autres risques liés aux remboursements des prêts accordés), l'organisme préteur perçoit des taux d'intérêts, libres ou subventionnés.

Système de garanties contre les risques

La garantie est morale et matérielle.

Si l'emprunteur fait partie d'un groupe la connaissance mutuelle des membres du groupe vaut caution morale et la caution solidaire vaut caution matérielle.

Ainsi dans le fonctionnement de la Grameen Bank par exemple seuls deux membres du groupe reçoivent les prêts. Si les deux candidats font preuve de bons comportements en remboursant leurs dettes dans l'intervalle de temps prévu, les autres membres du groupe peuvent alors à leur tour accéder aux crédits.

Si l'emprunteur ne fait pas partie d'un groupe : petits prêts sans garantie autre que le fait que le bien acquis grâce au prêt soit la propriété de la banque tant que le prêt n'est pas remboursé par exemple. La garantie peut aussi porter sur les récoltes à venir de l'emprunteur.

Remboursement des prêts

Leur fréquence peut être hebdomadaire ou mensuelle, le délai total est souvent inférieur à un an. Des sanctions (mise en œuvre de la caution solidaire si groupe, plus sanction morale) ou des incitations (sous forme d'intéressement dans la diminution progressive des taux d'intérêts) peuvent exister selon les organismes. Le taux de recouvrement est de 80% à 98,6% selon les institutions.

b) L'approche associative

Principe

Une communauté (de femmes, de jeunes entrepreneurs, de personne de même opinion politique ou religieuse, etc…) se forme et initie des activités de microfinance, principalement des prêts et des

structures de supports pour ceux qui souhaitent lancer une activité. L'association, la coopérative ou le fond de roulement ainsi formé peut fournir, selon la législation du pays, une protection juridique et fiscale.
A ne pas confondre avec les ONG qui sont des organisations externes.
Cette approche est complémentaire à la précédente en raison de la faible densité des réseaux de crédits bancaires mais aussi parce qu'elle constitue le moyen pour les demandeurs d'avoir des interlocuteurs de même statut socio-culturel, socio-économique ou socio-professionnel ; les conditions de prêts proposées peuvent donc être plus adaptées aux emprunteurs que celles proposées par des institutions bancaires.

Banque d'épargne communautaire au Cambodge

Mise en œuvre

Origine des fonds

Ils proviennent des cotisations des membres (en espèce ou en nature) mais aussi de dons, de subventions ou de prêts d'organismes institutionnels ou gouvernementaux.

Opérations de prêts

Pour les membres : ils doivent **avoir réglé un droit d'adhésion** ou avoir acheté des parts sociales de l'association. Pour certaines associations les membres devront en plus **cotiser périodiquement** pour être éligibles à l'octroi de prêts, cela afin d'alimenter des fonds susceptibles d'être prêtés.
Par exemple l'accès au crédit de fonds de roulement par un paysan qui désirerait faire construire un réservoir d'eau de pluie nécessiterait au préalable l'acquisition d'au moins une part d'actions de la communauté (à raison de quelques dollars par action).
Des prêts peuvent parfois être accordés aux non-membres mais à des conditions moins avantageuses.

Recouvrement des coûts - Taux d'intérêt

Les intérêts peuvent être soumis aux enchères (ils dépendent donc de l'état de la demande). Ils peuvent atteindre entre 5 et 10% par mois dans les associations à but en réalité en partie commercial mais sont moins élevés dans les associations à but entièrement social comme Fundefir au Venezuela .Ils permettent de couvrir les coûts de fonctionnement, de rémunérer parfois les dépôts des membres et de se prémunir contre l'inflation. C'est ce renchérissement des taux pratiqués par certains organismes et le cumul de crédits successifs ayant conduit à des surendettements importants qui a parfois conduit à la remise en cause complète du système.

Remboursement des prêts

Il y a une **plus grande souplesse par rapport aux institutions bancaires** (les modalités peuvent tenir compte des périodes de rentrée de revenus des membres – saison des récoltes pour les agriculteurs par exemple). Les délais et fréquences de remboursement dépendent des fréquences de réunion des membres de l'association et de la durée d'existence de l'association si celle-ci est formée pour une durée limitée.

Garantie contre les risques

Elle est **moins contraignante** a priori que pour les institutions bancaires puisqu'elle se base essentiellement sur la confiance entre les membres et l'évaluation de la capacité de remboursement des emprunteurs par leurs pairs. Dans certains cas des chèques de caution peuvent être exigés. Mais c'est surtout la pression solidaire et le risque d'exclusion sociale qui pèse sur les mauvais payeurs qui fait office de garantie. Pour les non-membres il est nécessaire qu'un parrain, membre de l'association, se porte garant de la fiabilité du demandeur, il est alors tenu responsable en cas de défaut de payement. Au-delà de ces menaces de « mort sociale » la confiance et l'entraide au sein des associations demeurent la principale garantie contre les risques de défaut de payement.
Exemple : L'association XETIC (Lyon France).
Cette ONG a lancé en septembre 2010 **un site de microcrédit en ligne donnant la possibilité aux particuliers de prêter** presque directement de l'argent à des microentrepreneurs africains pour soutenir

des projets de développement local dont les auteurs, la teneur et le montant sont précisés sur le site.
Le principe en est simple : l'internaute qui souhaite accorder un microcrédit, seul ou en complément d'autres personnes, crée d'abord son profil et précise le type de projet qu'l souhaiterait aider puis choisit ce projet. Il transmet ensuite l'argent via un site de paiement en ligne sécurisé. La somme correspondante est alors envoyée par Xetic à ses partenaires africains (des institutions locales de microfinancement) mandatés pour la mise en place du prêt correspondant auprès du microentrepreneur concerné et de le suivre dans le développement de son projet.
Lorsque l'échéance du prêt arrive, l'internaute peut choisir, soit d'être remboursé, soit de réinvestir l'argent dans un autre projet.

Lancement d'une petite activité de pêche

c) L'approche individuelle

Principe
Les crédits sont accordés aux populations par des **personnes bénéficiant de leur situation de monopole financier**.

Il s'agit d'usuriers et autres particuliers (prêteurs professionnels, banquiers ambulants, propriétaires fonciers, commerçants, notables, etc…). C'est parfois la seule approche disponible pour ceux qui se trouvent dans des zones non desservies par le réseau bancaires ou qui n'ont pas assez de crédit pour y avoir accès ou intégrer des associations.
Il est conseillé que les opérations de prêts s'accompagnent de la signature d'accords écrits et pas seulement verbaux. **Les taux d'intérêts sont très élevés** : de l'ordre de 10% à 20 % par semaine et parfois par jour…

6) Difficultés particulières et remèdes et/ou précautions éventuelles à prendre

Le mot 'crédit' vient du latin 'credere' qui signifie 'croire'. **La confiance est donc une condition primordiale pour le bon fonctionnement d'un système de microcrédit**. Comme le montrent les statistiques de recouvrement cette confiance peut être plus facile à générer au sein d'une communauté où tout le monde se connaît et où un certain contrôle social existe déjà.
Un tel système suppose que les populations aient une certaine capacité de remboursement et que le projet répond à leurs aspirations. En d'autres termes les conditions d'accès au microcrédit doivent donc être abordables et adaptées aux habitudes et coutumes locales.
Le taux d'intérêt doit être un compromis entre la nécessité de recouvrir les coûts liés aux opérations de prêts, et la possibilité des populations de payer non seulement un remboursement du capital, mais aussi un intérêt. Dans le cas où des dépôts s'effectuent, le taux d'intérêt doit être suffisamment attrayant pour collecter l'épargne. Il s'avère le plus souvent supérieur au taux de base bancaire du pays mais très inférieur aux taux pratiqués par des usuriers auxquels les pauvres devaient s'adresser. En Inde, ces taux pouvaient par exemple atteindre près de 300% par an…
Pour information :
- ce taux se situe entre **10 et 20% par an** au niveau de la Grameen Bank (en général les taux d'intérêt s'élèvent à 16% pour des échéances de remboursements étalées sur un an, à 10% pour des échéances sur un mois et sont supérieurs à 10% par jour pour des échéances de quelques jours)
- il est de **3,6% par mois** à la Banque d'Indonésie ; et inférieur à 10% à la BAAC de Thaïlande. Ainsi **plus l'emprunt est de courte durée plus le taux rapporté à la durée d'emprunt est élevé** ! Cela est dû au fait qu'en général plus les emprunts sont de courte durée plus les montants concernés sont faibles alors que les frais fixes (frais de dossiers, de personnels, de formations, etc…) demeurent presque

inchangés. Pour compenser en partie ce déséquilibre, les taux sont donc plus élevés.
Dans de nombreux pays, l'inflation est importante, ce qui pour les emprunteurs diminuent la valeur de leur remboursement, mais pour le fonds concerné ceci diminue la valeur de son capital. De plus, le capital du fonds ou de l'association doit être suffisamment important pour permettre d'aider vraiment des activités à démarrer.
Il n'empêche qu'il convient d'être vigilant car les taux d'intérêt ont parfois tendance à déraper et à atteindre jusqu'à 25%, **ce qui est difficilement justifiable par rapport aux objectifs sociaux** du dispositif et entraîne de plus en plus nombreuses **situations de surendettement qui ont parfois des conséquences dramatiques**.
Enfin, pour faciliter le développement, un microcrédit devrait être plutôt accordé pour des petits projets de développement, soit au niveau économique soit sur le plan du bien-être, et ne devrait pas devenir un crédit à la consommation ni créer une situation de surendettement.

7) Principaux avantages et inconvénients

Ouverture d'un magasin de fruits en Inde

a) L'approche bancaire

Avantages :
- **système financier adapté** notamment aux régions rurales
- existence d'un potentiel financier chez les populations rurales
- commodité des comptes sur livret
- **sécurité** que confèrent ces comptes.
- mécanismes de crédit appropriés

Inconvénients :
Le système doit jouir d'un environnement politique et économique stable.
- Les fréquents phénomènes de dépréciation, d'inflation ou de dévaluation auxquels sont souvent confrontés certains pays en Afrique et surtout en Amérique latine
- Les conflits socio-politiques et surtout l'intervention des gouvernements dans le système bancaire
- L'absence d'infrastructures routières dans les régions rurales
- **coûts élevés** d'établissement ou de construction des locaux
- la plupart des institutions doivent compter sur des subventions
- manque de personnel qualifié ou spécialisé dans des questions concernant les crédits en zone rurale
- Les **cautions** telles que le titre foncier ou l'hypothèque de biens immobiliers ne sont **pas à la portée des petits entrepreneurs ou des producteurs ruraux**
- L'analphabétisme des populations locales qui sont donc mal informées

b) L'approche associative

Avantages :
- **grande accessibilité** auprès des populations rurales
- **pas de contraintes administratives** ou bureaucratiques ni de contraintes liées au temps
- contact direct et spontané des membres
- arrangements de crédit flexibles
- **repose sur des réseaux de solidarité existants** au niveau des communautés
- les bénéficiaires des crédits associatifs peuvent recevoir l'aide matérielle et morale du groupe, l'échange d'expérience de certains membres

Inconvénients :
- **taux d'intérêt supérieurs à ceux des banques**
- les crédits associatifs financent dans leur immense majorité des **activités s'inscrivant dans le court terme**
- les dépenses à caractère social telles que les mariages, les funérailles, les naissances, l'éducation et la santé, occupent une place importante
- **pouvoir financier relativement limité**
- la gestion financière des mouvements associatifs souffre d'un **manque de savoir-faire** : carence en personnel qualifié et absence remarquée de rigueur et d'organisation dans la manière de réaliser les opérations financières et surtout au niveau de la tenue des comptes.

c) L'approche individuelle

Avantage :
- grande proximité et facilité d'accès
Inconvénients :
- **De loin les crédits les plus chers** avec des taux souvent usuraires
- **Risques d'escroqueries**

8) Observations, recommandations

© Benetton Group, Ph : James Mollison
Art direction : Patrick Waterhouse

La mise en place d'un système de micro-crédit permet d'organiser et de structurer une épargne locale existante et non mobilisable par d'autres moyens, évitant ainsi une thésaurisation trop importante. Un tel système permet aussi de renforcer le sens de la responsabilité collective.
Le microcrédit permet le financement de projets individuels ou collectifs. Il permet la participation des plus démunis aux projets en leur avançant une partie de l'investissement initial.
Enfin de tels systèmes doivent être des leviers de développement mais il faut veiller à ce qu'ils ne se substituent pas à la responsabilité des autorités civiles en la matière.

9) Exemples de réalisation

- La mise en place d'un système de microcrédit peut aider au financement initial pour l'achat d'équipements. Cela a été par exemple le cas à **Ouagadougou au Burkina Faso** pour le financement de latrines privées par les ménages qui, grâce à l'achat d'une part sociale d'un fonds, avaient eu droit à un microcrédit.
- Ce fut aussi le cas d'un projet à Khon Kaen en **Thaïlande**, où des ménages ont pu s'équiper en citernes d'eau, en utilisant le même système.
Selon le programme national thaïlandais, ce projet avait pour but de **favoriser la construction des citernes d'eau** au profit des ménages afin de leur permettre de capter l'eau de pluie. Soutenu par les subventions du gouvernement, un système de prêts de fonds de roulement a été créé au niveau du village, afin de faciliter l'accès au fonds de roulement, mais aussi de donner à chaque ménage la possibilité de pouvoir construire sa citerne. Pour ce faire, il a été exigé à chaque candidat l'acquisition d'au moins une part sociale à raison de 4 dollars la part, ce qui donnait droit à un crédit de fonds de roulement pour un montant supérieur ou égal 150 dollars.
Le fait que les emprunteurs aient tout d'abord contribué financièrement à l'achat d'une part sociale, avant de pouvoir souscrire à un emprunt, est non seulement une façon d'augmenter le capital du fonds de roulement, mais c'est également une façon de renforcer la responsabilité de l'emprunteur face à ses engagements financiers.
Le premier groupe de bénéficiaires de prêts effectue le remboursement au bout de quinze mois à raison

de quatre US $ par mois. Si le principe de paiement mensuel est respecté par tous les montants ainsi reconstitués sont reconduits en faveur d'un autre groupe, qui aura attendu pendant cet intervalle de temps.
- **Plusieurs ONG françaises de solidarité soutiennent également le microcrédit** comme **le CCFD** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Dévelippement) et la Fondation Caritas France.
Ainsi, **la Fondation Caritas France est entrée fin 2011 au capital du premier Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique** (FEFSA) à hauteru de 125 000 €. Créé par la SIDI en France, ce Fonds poursuit **deux objectifs : la promotion de la micro-finance sur le continent africain et le soutien aux organisations locales de producteurs**, lesquels souffrent souvent de la faim du fait du manque de capitaux, de matériel et des aléas climatiques et politiques.
Loin des excès de certains fonds de micro-finance, ce Fonds prêtera de l'argent aux agriculteurs en devises locales et à **taux moyen** peu élevé pour un organisme de micro-finance de l'ordre **de 8%**. Il est prévu de porter à terme le capital de ce Fonds à 15 millions €.

10) Où s'adresser pour trouver davantage d'informations ?

Création de cultures maraîchères au Mali .Photo Enda

a) Sites Internet

- **Grameen bank** ; la banque des pauvres www.grameen-info.org/
- **PlaNet Finance** ; Lutter contre la pauvreté par la microfinance https://www.microworld.org/fr/content/groupe-planet-finance
- **Wikipedia** ; article sur le microcrédit.http://fr.wikipedia.org/wiki/Microc...
- **PSEAU** : document de l'IRC sur le microcrédit pour l'eau http://www.pseau.org/outils/ouvrage... ;
- **IRC** 'International Water and Sanitation Centre) ; la micro finance et le secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique http://www.washdoc.info/docsearch/t...

b) Vidéos

- **HURRAVIDEO** : Video de 6 '« **Le microcrédit selon Muhammad Yunus** » fondateur de **la GRAMEEN BANK** . Interview entrecoupée d'images de You Tube mais traduite en français, où il explique comment il conçoit le microcrédit et fonctionne la Grameen Bank. Disponible, en ligne sur : https://www.youtube.com/watch?v=byaQ_MhsZrw

- **YOU TUBE** : Vidéo de 3 ', **" Women borrowers at the Grameeen Bank in Bangladesh"** montrant des reunions de femmes ayant obtenu des crédits de la Grameen Bank et donnant des exemples de ce qu'elles en ont fait. Disponible en ligne sur : https://www.youtube.com/watch?v=Gl62TaJ85KY
- **XETIC** : Vidéo de 3 minutes expliquant comment fonctionne ce récent organisme de microcrédit sans but lucratif (Lyon France) ; Disponible, en ligne, sur : http://imaginationforpeople.org/fr/project/xetic-rse-et-micro-credit-la-plateforme-web-pour-s/#

- Emplacement : Accueil > fr > WikiWater > Les fiches > Réduire le coût de l'eau > Moyens innovants et autres >
- Adresse de cet article : https://wikiwater.fr/B11-le-Microcredit-un-nouveau-moyen-financier-pour-les-pauvres